



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ELABORATION DU REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE INTERCOMMUNAL DE LA METROPOLE DE ROUEN NORMANDIE

Par arrêté n°DUH 23-398 du 8 août 2023, le Président de la Métropole Rouen Normandie a prescrit l'ouverture de l'enquête publique relative au projet d'élaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi).

Les dispositifs de publicité, enseignes et pré-enseignes peuvent venir impacter le cadre de vie et les paysages aussi leur implantation est soumise à une réglementation nationale. Leur installation doit être conforme à diverses règles (emplacement, densité, surface, hauteur, éclairage) définies dans le code de l'environnement.

Le Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi) est un document d'urbanisme destiné à adapter la réglementation nationale aux enjeux du territoire. Ainsi, il identifie sur le territoire des secteurs au regard de leurs caractéristiques urbaines et paysagères et de leur sensibilité à la publicité, et y définit les conditions d'implantation des différents dispositifs.

Le projet de RLPi doit faire l'objet d'une enquête publique avant son approbation définitive. À cet effet, Madame Bénédicte LAPIERRE, Madame Pascale BOGAERT et Monsieur Jean-Jacques DELAPLACE ont été désignés par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Rouen en qualité de commissaires enquêteurs titulaires et Madame Françoise HEUACKER en tant que commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête publique se déroulera **du mardi 26 septembre (9h) au mercredi 25 octobre 2023 (17h)**, soit pendant 30 jours consécutifs.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera consultable :

- En version papier, dans les 11 lieux d'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture au public :
 - Siège de la Métropole Rouen Normandie (Le 108, 108, allée François Mitterrand, CS 50589 – 76006 ROUEN CEDEX)
 - Mairies des communes de Canteleu, Duclair, Elbeuf, Franqueville-Saint-Pierre, Isneauville, Malaunay, Petit-Couronne, Rouen, Saint-Etienne-du-Rouvray et Tourville-la-Rivière
- En version numérique, sur le site du registre numérique « <https://www.registre-numerique.fr/rloi-rouen> », accessible 7j/7, et 24h/24, pendant toute la durée de l'enquête. Par ailleurs, le registre numérique sera accessible dans les lieux d'enquête indiqués ci-dessus.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions sur les registres d'enquête tenus à sa disposition aux lieux et horaires indiqués ci-dessus et sur le registre numérique ouvert à l'adresse : <https://www.registre-numerique.fr/rloi-rouen>.

Les observations et propositions peuvent également être adressées par voie électronique à l'adresse : rloi-rouen@mail.registre-numerique.fr, et par voie postale à la Présidente de la commission d'enquête, à l'adresse suivante :

Madame la Présidente de la commission d'enquête

Projet de RLPi

Métropole Rouen Normandie

Direction de la Planification Urbaine

Le 108

108, allée François Mitterrand

CS 50589 - 76006 ROUEN CEDEX

Les commissaires enquêteurs seront présents dans les différents lieux d'enquête publique pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

Communes	Lieux d'enquête	Jours et horaires des permanences
Canteleu	Mairie 13 Pl. Jean Jaurès, 76380 Canteleu	- Mardi 10 octobre de 14h à 17h
Duclair	Mairie Pl. du Général de Gaulle, 76480 Duclair	- Lundi 16 octobre de 9h à 12h
Elbeuf	Mairie 1 Pl. Aristide Briand, 76500 Elbeuf	- Samedi 14 octobre de 9h à 12h
Franqueville-Saint-Pierre	Mairie 331 Rue de la République, 76520 Franqueville-Saint- Pierre	- Vendredi 29 septembre de 14h à 17h
Isneauville	Mairie Pl. de la Mairie, 76230 Isneauville	- Jeudi 5 octobre de 15h à 18h
Malaunay	Mairie Place de la laïcité, 76770 Malaunay	- Lundi 2 octobre de 9h à 12h
Petit-Couronne	Mairie 15 Rue de la République, 76650 Petit-Couronne	- Samedi 7 octobre de 9h à 12h
Rouen (108)	Siège de la Métropole Rouen Normandie 108 Allée François Mitterrand, 76006 Rouen	Mardi 26 septembre de 9h à 12h Mercredi 25 octobre de 14h à 17h
Rouen	Mairie 2 place du Général- de-Gaulle, 76037 Rouen Cedex	- Vendredi 20 octobre de 11h à 14h
Saint-Etienne-du-Rouvray	Mairie Avenue de la Libération, 76800 Saint-Étienne-du- Rouvray	- Mercredi 18 octobre de 14h à 17h
Tourville-la-Rivière	Mairie Pl. de la Commune de Paris, 76410 Tourville-la-Rivière	- Mercredi 4 octobre de 9h à 12h

Dès publication du présent avis, toute personne pourra, sur demande écrite et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de Monsieur le Président de la Métropole Rouen Normandie, Le 108, 108, allée François Mitterrand, CS 50589 - 76006 ROUEN CEDEX.

À l'expiration du délai d'enquête, les registres d'enquête seront clos et signés par la Présidente de la commission d'enquête.

Le rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête seront déposés à la Métropole et mis en ligne sur le site internet de la Métropole, pour être tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Au terme de l'enquête publique, le Conseil Métropolitain de la Métropole Rouen Normandie se prononcera par délibération sur l'approbation du projet de RLPi.

